

et nous accuser d'extravagances dans les dépenses. De sa part, c'est un acte de bonne administration d'avoir réduit le passif, mais pour nous la même transaction, d'après lui, est blâmable. Quelle comédie !

CRÉDIT DE LA PROVINCE

L'honorable Trésorier a osé prétendre que nous avions ruiné le crédit de la Province par notre politique extravagante, oubliant, volontairement ou non, que ce n'est pas notre politique qui a pu l'affecter, mais bien sa conduite et celle de ses amis par leurs criaileries et par les états erronés produits par eux.

En effet, quelle a été la conduite de ces messieurs lorsqu'il s'est agi de l'emprunt de 10 millions ? Ils ont fait tout leur possible pour discréditer la Province, par leurs écrits non seulement dans la presse canadienne, mais aussi dans la presse étrangère. A notre arrivée en Europe, leur œuvre anti-patriotique nous y avait précédés, car les journaux financiers de ce pays avaient déjà lancé les articles les plus erronés et les plus fallacieux provenant de nos adversaires et dans lesquels ils décriaient le crédit de la Province. Dans ces articles on allait jusqu'à mettre en garde contre nous les institutions financières en les prévenant de l'incapacité de la Province de faire face à ses obligations et en déclarant qu'un emprunt de 10 millions ne ferait qu'augmenter nos difficultés financières.

Voilà quelle a été l'œuvre déloyale de nos adversaires pendant que nous étions en Europe pour négocier un emprunt dont le produit devait être employé à solder nos obligations et permettre à la Province de compléter son réseau de chemins de fer et de subvenir aux dépenses des travaux publics que la Chambre et le peuple avaient sanctionnés.

Ils réussirent tellement bien dans leur œuvre néfaste que le marché anglais nous fut fermé. De plus, depuis plusieurs années, quelle a été la politique du Trésorier actuel et de ses amis, sinon d'écraser par tous les moyens possibles ceux qui étaient au pouvoir pour s'installer à leur place ? Ils ont employé toute leur énergie et dirigé tous leurs efforts à discréditer le gouvernement Mercier, en s'attaquant à sa politique financière que l'on représentait, dans leur presse et sur les hustings, sous les couleurs les plus fausses. On ne se contentait pas seulement de présenter des états erronés et fallacieux sur la situation financière, mais encore on faisait circuler ces mêmes états parmi les capitalistes étrangers. Dans le seul but de nous remplacer, on prenait tous les moyens pour arriver à cette fin, sans se préoccuper de ce qui pouvait en résulter pour le crédit de la Province. Nos adversaires une fois au pouvoir se sont trouvés pris dans le piège qu'ils nous avaient tendu. Aussi le Trésorier peut nous en dire quelque chose, à en juger par la réception qui lui a été faite sur le marché anglais lorsqu'il s'est adressé à ses capitalistes, pour obtenir les moyens dont il avait besoin, et par le contrat onéreux que lui ont imposé les banquiers français. Ils ont réussi, il est vrai, à déplacer leurs adversaires et à s'installer à leur poste, mais, pour arriver à leurs fins, ils ont jeté la Province le crédit de dans la fange d'où elle ne sortira que difficilement.

Mais au lieu de passer son temps à déprécier l'administration Mercier, et à présenter la situation financière sous les couleurs les plus sombres, l'honorable Trésorier aurait fait preuve de patriotisme et de bonne foi en démontrant à la Chambre et au pays que, si nous avions une dette, celle-ci avait été contractée pour la construction de voies ferrées et autres grands travaux d'utilité publique dont la Province ne pouvait que bénéficier : mais il a préféré se lancer dans la voie des récriminations, afin d'écraser ses adversaires à tout